

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale de l'Afac-Agroforesteries le 26 juin

Chères adhérentes, chers adhérents,

J'ai l'honneur de vous convier à notre Assemblée Générale qui aura lieu le **26 juin de 9h à 12h30 en visioconférence**

<https://us06web.zoom.us/j/89955828952?pwd=tdPhlE3EUWwvzOosrW1qpTaqz2pO1.1>

Identifiant : 899 5582 8952 – Code : 335255

Tous les documents relatifs à l'assemblée générale sont [consultables ici](#)

Programme :

1ère partie de l'Assemblée Générale Ordinaire, consacrée au bilan de l'année 2023 :

- Lecture du rapport moral 2023 du président
- Présentation du rapport d'activités 2023
- Compte de résultats et Bilan 2023
- Vote des résolutions
- Renouvellement du CA : tous les mandats sont en cours jusqu'en juin 2025, seuls deux postes de délégué régional suppléant sont à pourvoir, pour la Corse et pour les Pays de la Loire.

2nde partie de l'Assemblée Générale Ordinaire, consacrée aux évolutions du cadre associatif :

- Focus sur les Afac régionales
- Présentation de la nouvelle identité du Réseau Haies
- Présentation du nouveau projet de Règlement intérieur de l'Afac-Agroforesteries
- Présentation du nouveau projet de statuts types pour les Afac régionales
- Présentation de la convention de marque Réseau Haies

Une Assemblée Générale Extraordinaire sera ouverte durant cette deuxième partie pour :

- Présentation des modifications des statuts de l'Afac-Agroforesteries

Inscription pour le vote en ligne

Si vous êtes à jour de votre [adhésion 2024](#), et que vous êtes mandataire ou délégataire pour votre structure, cela vous confère le pouvoir de voter au nom de votre structure. Afin de pouvoir assurer le vote en ligne le jour-J, merci de préciser dans le formulaire d'inscription si vous serez présent. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez donner votre pouvoir via ce même formulaire à une autre personne de votre structure qui n'a pas été désignée initialement comme délégataire. C'est sur la base de ces informations que nous enverrons les liens pour voter en ligne.

Merci d'assurer cette inscription avant le 24 juin au soir en remplissant [ce formulaire](#).

En vous remerciant par avance pour votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Le Président de l'Afac- Agroforesteries,
Philippe HIROU

